

CENTRE DE RESSOURCES BIOLOGIQUES

Qu'est ce que le CRB ?

Centre de Ressources Biologiques de l'IMM : c'est-à-dire un centre de conservation d'échantillons tissulaires

A quoi sert le CRB ?

A la préparation et la conservation d' échantillons biologiques des patients de l'IMM : les tissus sont conservés congelés ou mis dans des blocs de paraffine.

Pourquoi conserver des tissus ?

Les tissus conservés peuvent servir :

Au traitement ultérieur du patient

et/ou à la recherche scientifique si le patient a donné son accord

Où se trouve le CRB ?

Dans les locaux du département d'anatomie pathologique de l'IMM

Qui s'en occupe ?

Gestionnaire : **Simon Lefranc**

Responsable CRB : **François-Xavier Huchet**

Responsable qualité : **Marie-Christine Leclercq**

Comment contacter le CRB ?

Téléphone : 01.56.61.64.74 / Mail : crb@imm.fr

Le CRB est-il reconnu ?

Le CRB est reconnu par les instances officielles (Direction Générale de l'Offre de Soins DGOS et Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation MESRI) et respecte les recommandations relatives à l'activité de biobanking et à la qualité des ressources biologiques (OCDE, HAS, RBPACP, INCa).

Le CRB est reconnu par les équipes de recherche des CLCC (Centre de Lutte Contre le Cancer) comme l'institut Curie et Gustave Roussy Cancer Campus et par les équipes de recherche publiques comme l'INSERM.

Le CRB est certifié AFNOR selon la NF S 96-900.

Le CRB n'autorise pas ses clients à utiliser la marque AFNOR AFAQ.

Vous êtes un particulier ?

Vous avez été soigné à l'IMM ou vous allez l'être ?

Nous avons besoin de connaître votre positionnement quant à l'utilisation de vos échantillons dans des programmes de recherche. En effet ces échantillons, éventuellement prélevés dans le cadre de vos soins, sont destinés à être détruits après diagnostic.

Si vous acceptez l'usage de vos échantillons à des fins de recherche médicale, vous devez consentir en remplissant le consentement CRB qui vous sera présenté au cours de votre prise en charge à l'IMM et en le transmettant aux équipes de soins ou via mail crb@imm.fr

Le CRB garantit la confidentialité des informations et assure l'anonymisation de vos données dans le cadre de ses partenariats avec les chercheurs. Les activités du CRB sont encadrées par un comité scientifique.

Quelle que soit votre décision, votre prise en charge médicale restera la même et en aucun cas n'influencera la qualité des soins que vous recevrez.

En synthèse : PAS DE CONSENTEMENT / PAS DE RECHERCHE

Vous êtes un professionnel ?

Le CRB met à votre disposition un catalogue des collections : [cliquez ici](#)

Toute demande de prestation doit être formulée en remplissant la demande de prestation : [cliquez ici](#) et transmis via mail à l'adresse suivante : crb@imm.fr

Vous serez alors recontacté dans les plus brefs délais